



----- **Communiqué de presse**

**Pour les droits plus protecteurs
des salarié-es du privé comme du public
pour obtenir le retrait du projet de loi Travail**

Nos organisations syndicales sont pleinement engagées dans le processus de mobilisation pour l'amélioration et le renforcement des droits des salariés.

Depuis plusieurs semaines, plusieurs millions d'étudiants, de lycéens, de salariés, de privés d'emploi, de retraités se sont d'ores et déjà mobilisés par la grève et dans les manifestations.

Dans la dernière période, les annonces gouvernementales en faveur des jeunes sont à inscrire à l'actif de cette mobilisation.

Néanmoins, elles ne sauraient être une réponse aux exigences portées au sujet du Code du Travail.

Le projet de loi Travail, c'est la fin de la hiérarchie des normes et de la primauté de la loi sur les accords de branche et d'entreprise, c'est travailler toujours plus pour gagner moins, c'est faciliter les licenciements, c'est la remise en cause de la démocratie sociale et des organisations syndicales...

Loin de rompre avec les politiques d'austérité mises en œuvre au titre du pacte dit de responsabilité, les pouvoirs publics poursuivent l'entreprise d'affaiblissement des politiques publiques, des services et de l'emploi publics, avec, pour conséquences, la multiplication de mobilités géographiques et professionnelles non choisies, le développement de la précarité...

Des politiques d'austérité qui participent aussi de la dégradation constante du pouvoir d'achat des personnels.

Nos organisations syndicales réitèrent que la page des salaires n'est pas tournée avec l'insuffisante revalorisation de la valeur du point de l'indice à une hauteur de 1,2 %, en deux fois, et exigent la réouverture d'un processus de discussions et de négociations sur les salaires.

Alors que le statut des fonctionnaires est une garantie pour les citoyens, les attaques incessantes contre ce statut nous inquiètent, comme la remise en cause des 35 heures. Les agents de la Fonction publique sont bien concernés par le projet de loi El Khomri.

Dans un tel contexte, nos organisations syndicales appellent les personnels de la Fonction Publique, fonctionnaires et agents non-titulaires, actifs et retraités, à faire du jeudi 28 avril 2016, une nouvelle et puissante journée de mobilisation interprofessionnelle pour une autre politique au service du progrès social.

**Ensemble, salarié-es du public, du privé, chômeur-euses, précaires,
retraité-es, étudiant-es, lycéen-ennes
Toutes et Tous en grève et dans les manifestations,
le jeudi 28 avril 2016.**

Fait à Paris, le 22 avril 2016